

Province de Québec
Cégep régional de Lanaudière

Procès-verbal de la 173^e assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière tenue le jeudi 1^{er} juin 2017, à 11 h 45, sous la présidence de M. Benoit Tessier, vice-président du conseil d'administration.

Sont présents :

Mesdames	Hélène Bailleu Diane Raymond Patricia Rivest
Messieurs	Hugo Beauséjour Marcel Côté Michel Goudreau Alain Lamarre Martin Ménard Simon Paquin Michel Rouleau Benoit Tessier

Absences motivées :

Madame	Mélissa Lapierre Nancy Lapointe Francine Ranger
Messieurs	Jérémy Christian Dominic Leblanc Marco Legrand Francis Malo Benoit Valiquette

Participent également à l'assemblée :

Mesdames	Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue Nadia Grondin, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires corporatives
Monsieur	Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit à titre de secrétaire de l'assemblée :

Madame	Elianne Duchesne
--------	------------------

Ouverture de l'assemblée – vérification du quorum :

Le président constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

173.1 Adoption de l'ordre du jour :

*Sur proposition de Mme Diane Raymond, dûment appuyée par
Mme Patricia Rivest,*

« *Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

173.1 Adoption de l'ordre du jour

*173.2 Adjudication du contrat pour l'aménagement des laboratoires de
génie civil au collège constituant de Joliette*

173.3 Levée de l'assemblée »

Adopté à l'unanimité.

CARL-170601-01

173.2 Adjudication du contrat pour l'aménagement des laboratoires de génie civil au collège constituant de Joliette :

Le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information présente le dossier et répond aux questions des membres.

Un appel d'offres public pour l'aménagement des laboratoires de génie civil au collège constituant de Joliette a été publié le 5 mai 2017.

Quatre entrepreneurs se sont procuré les documents d'appel d'offres. L'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 29 mai 2017. Une seule soumission a été déposée dans les délais prescrits.

La direction des ressources matérielles, suite à l'analyse de conformité de la soumission, recommande l'adjudication du contrat.

Attendu le processus d'appel d'offres public tenu pour l'aménagement des laboratoires de génie civil au collège constituant de Joliette;

Attendu qu'une seule soumission a été déposée dans les délais prescrits;

Attendu l'analyse de conformité et d'admissibilité réalisée par la direction des ressources matérielles;

Attendu la recommandation par les architectes au dossier considérant que la soumission est jugée compétitive et conforme au marché actuel;

Attendu que ce projet d'aménagement bénéficie d'une subvention dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements post secondaires;

Attendu que ces travaux doivent être réalisés avant la rentrée scolaire de l'automne;

Sur proposition de M. Alain Lamarre, dûment appuyée par M. Martin Ménard,

« Il est résolu d'octroyer le contrat pour l'aménagement des laboratoires de génie civil au collège constituant de Joliette à la firme « Bernard Malo inc. », pour un montant total de 1 160 000 \$ (avant taxes), le tout tel qu'il appert dans la soumission déposée le 29 mai 2017. »

Adoptée à l'unanimité.

CARL-170601-02

173.3 Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 11 h 55.

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée